



Grenoble amplifie ses efforts pour la sécurité des femmes et des minorités de genre

Mercredi 8 mars à 15h00

► **La Capsule, 21 Rue Boucher de Perthes**

En présence de

- **Maud Tavel**,
Adjointe à la Tranquillité publique et aux Temps de la ville
- **Laura Pfister**,
Adjointe à l'Égalité des Droits
- **Pauline Rochette**
Présidente de l'association Patriarchie Magazine

Le projet Grenoble la Nuit a conduit voici un an à un état des lieux des nuits grenobloises. Une centaine de pistes d'actions a émergé pour améliorer la vie nocturne. Parmi ces enjeux, la lutte contre les violences faites aux femmes et minorités de genre est prioritaire. Afin de lutter contre le harcèlement sur l'espace public et les lieux festifs, et améliorer la sécurité des Grenoblois-es, la Ville lance un dispositif partenarial avec les acteur-ices nocturnes du territoire et les partenaires institutionnels. En déclinaison du plan national Angela, cette démarche doit conduire à un réseau de lieux refuges dans toute la commune. La conférence de presse aura lieu à la Capsule, où se tient une exposition de l'association Patriarchie Magazine.

Le diagnostic Grenoble la Nuit a été réalisé entre juin 2021 et mars 2022. Il a permis de dresser un état des lieux des nuits grenobloises et de formuler une centaine de pistes d'actions pour améliorer la vie nocturne des Grenoblois-es mais aussi de répondre à des difficultés et des enjeux sociétaux spécifiques. Parmi ces enjeux, la lutte contre les violences faites aux femmes et minorités de genre au sein du milieu festif, sur l'espace public nocturne et dans les transports est apparue comme une priorité, que ce soit au cours du diagnostic comme lors de la phase de concertations citoyennes menée au mois de mai 2022.

Afin de répondre à cette attente des usager-ères et des professionnel-les des établissements festifs, la Ville a souhaité mettre en place un dispositif permettant de mieux sécuriser et de protéger les personnes des violences, notamment du harcèlement de rue.

La Ville de Grenoble, engagée pour la tranquillité publique et la sécurisation de l'espace public et festif notamment pour les femmes et les minorités de genre, met en place un dispositif partenarial avec les acteur-ices nocturnes du territoire et les partenaires institutionnels. Objectif ? Améliorer le sentiment de sécurité sur l'espace public et festif nocturne, et permettre à chacun-e de ne pas se sentir seul-e la nuit en favorisant l'émergence d'un réseau de lieux refuges visuellement identifiables et réparti sur l'ensemble du territoire communal. Tout lieu festif nocturne pourra se porter volontaire pour être partie prenante de ce réseau.

Un appel à projet sera lancé aux associations de prévention spécialisée présentes sur le territoire. Elles sont ainsi invitées à proposer des modules de formation aux bonnes pratiques en matière d'accueil des personnes victimes de violences, à proposer l'animation du réseau de lieux refuges et à effectuer le travail de veille nécessaire pour adapter ces formations à l'évolution du contexte.

Ce projet s'inscrit dans le cadre national du Plan Angela de mai 2020 qui vise à la mise en place, sur l'ensemble du territoire national et par le biais des collectivités territoriales, de réseaux de lieux refuges à destination des personnes se sentant prise dans une situation d'insécurité et de violences sur l'espace public. Au même titre que Bordeaux, Nîmes ou encore Besançon, la Ville de Grenoble intégrera prochainement ce dispositif.